CHAKIB KHELIL À LA CHAÎNE II DE LA RADIO NATIONALE :

L'OPEP doit faire une «coupe plus sévère» dans sa production

La réunion de l'Opep à Oran doit faire «une coupe plus sévère» dans sa production, selon le ministre de l'Energie et président de l'organisation, Chakib Khelil.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Alors que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) doit se réunir le 17 décembre prochain à Oran, les spéculations continuent à propos de la réduction de production que le cartel doit décider. Une réduction qui sera «importante», selon le ministre de l'Energie et des Mines et président en exercice de l'Opep, Chakib Khelil, hôte jeudi dernier de la Radio nationale Chaîne II. Même si Chakib Khelil s'est refusé à anticiper sur son niveau, il a néanmoins affirmé que l'Opep doit faire une «coupe plus sévère» dans sa production. Une réduction qui bénéficie d'un «consensus» au sein du cartel et dont la finalité est de «rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande».

L'Opep doit mener un combat continuel

D'autant que la demande pétrolière devrait baisser de 500 000 barils/jour en 2009, selon l'hôte radiophonique, dans le contexte de crise économique mondiale qui continue de se «développer». Or, l'organisation doit, selon son président, mener «un combat continuel» en vue de cet équilibre et ajuster son offre, en vue de parvenir à une fourchette de prix «acceptables», «équilibrés», compris entre 70 et 80 dollars le baril.

Cela, de manière concrète, perceptible sur le terrain, mais aussi en fonction de l'évolution économique mondiale, l'évolution des stocks et le respect des engagements en matière d'enlèvements. A ce propos, Chakib Khelil a indiqué que les enlèvements opérés par les clients de l'Arabie Saoudite baisseront en janvier 2009 de 8%, une baisse «importante», selon lui pour un pays qui produit 9 millions de barils/jour. Ce qui a poussé les cours à augmenter de 4 dollars.

L'équilibre reste conditionné par…

Comme cet équilibre dépend également de la nécessité de réduire l'important excédent des stocks pétroliers aux Etats-Unis et en Europe et qui correspond à quatre jours de consommation mondiale. A ce propos, Chakib Khelil a estimé que cela risque de prendre du temps (3 mois, 6 mois ou une année ?) et dépend de la décision de l'Opep. Toutefois, ce cartel ne «contrôle» que 40% de la production mondiale de pétrole, soit 30 millions de barils/j sur les 86 millions de barils/j produits dans le monde. D'où la nécessité que les autres producteurs qui détiennent 60% de la production mondiale réduisent aussi leurs productions. Soit qu'ils contribuent volontairement et non parce que leurs productions déclinent dans le sens de la stabilisation du marché.

La Russie bien représentée à la réunion d'Oran

Parmi ces autres producteurs non membres de l'Opep, le Mexique et la Norvège dont les productions déclinent certes, mais aussi la Russie qui appuie officiellement la réduction envisagée par le cartel. Pour montrer l'importance qu'elle accorde à la réunion d'Oran, la Russie va, selon Chakib Khelil, dépêcher son vice-premier ministre chargé de l'Energie, Igor Setchine, et son ministre de l'Energie, Serguei Chmatko.

Des propositions seront formulées par les officiels russes, en vue de réduire une certaine quantité de brut. Cela même si Chakib Khelil a constaté une divergence d'approche entre la position officielle russe et celle de certaines compagnies pétrolières russes, à l'instar du consortium BP-TNK, qui ne sont pas en faveur de cette réduction.

Comme il semble contradictoire, selon le président de l'Opep, que la Russie appuie une réduction de production et, en même temps, réduit les taxes à l'exportation de brut et encourage ainsi une augmentation de ses ventes en brut.

C. B.

PÉTROLE

Recul des cours hier

Les cours du pétrole ont repris hier leur mouvement de baisse, à l'ouverture des séances de cotation, entraînés par la chute des places boursières, alors que le marché anticipait une forte réduction de l'offre de l'Opep, avec le soutien possible de la Russie.

Le baril de Brent de la mer du Nord (livraison en janvier) valait 44,10 dollars, en baisse de 3,29 dollars par rapport à la clôture de jeudi soir. Même tendance à New York, le baril de light sweet crude, pour la même échéance, s'échangeait à 44,75 dollars, lâchant 3,23 dollars. Interrompant plusieurs séances de rebond, les prix du pétrole plongeaient après la chute des Bourses, les experts estimant que «le marché pétrolier semble dirigé par les marchés d'actions, baromètre de facto de la confiance pour jauger les perspectives économiques dans le futur».

Or, les places européennes réagissaient vendredi matin au rejet du Sénat américain du plan de soutien au secteur automobile mené par les trois géants du pays, General Motors, Chrysler et Ford. L'indice boursier français CAC 40 cédait 4,75% à Paris, l'indice Dax de Francfort plongeait de 4,15%, et le Footsie 100 abandonnait 3,29% à Londres alors que quelques heures plus tôt, les Bourses asiatiques avaient clôturé sur de lourdes pertes.

L'humeur baissière du marché était confortée par une pluie de mauvais indicateurs économiques remettant en avant les inquiétudes sur la demande, responsables de l'effondrement des cours ces derniers mois. En l'espace de cinq mois, le pétrole a abandonné plus de 70% de sa valeur, tombant jusqu'à 40,90 dollars à New York et 39,35 dollars à Londres, des plus bas depuis quatre ans. Ce nouvel accès de faiblesse met fin à la vigueur observée au cours des dernières séances, particulièrement jeudi, où les prix ont gagné pas moins de 10% (près de 5 dollars des deux côtés de l'Atlantique), dans l'anticipation d'une forte baisse de la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

L'organisation, qui se réunit mercredi à Oran, devrait procéder à une réduction conséquente de sa production, avec le soutien possible de la Russie afin de soutenir les cours. L'Opep doit procéder à une «coupe plus sévère» dans son offre lors de sa prochaine réunion à Oran, a déclaré jeudi le ministre de l'Energie et des mines, Chakib Khelil.

C. B. /APS

MOHAMED ABDELAZIZ, PRÉSIDENT

«Nous mettrons fin aux

Le président de la République arabe sahraouie démocratique et secrétaire général du Front Polisario se montre plus que jamais déterminé à atteindre l'objectif que son gouvernement s'est assigné : permettre au peuple sahraoui de faire valoir son droit à l'autodétermination. Dans cet entretien, accordé samedi dernier au siège de la présidence de la RASD, Mohamed Abdelaziz explique les raisons du statu quo actuel dans le processus de négociation. Il dénonce les manœuvres dilatoires du Maroc et le laxisme dont fait preuve l'Onu dans la gestion du conflit du Sahara Occidental.

Entretien réalisé par Tarek Hafid

Le Soir : Monsieur le Président, deux étudiants sahraouis ont été assassinés la semaine dernière à Agadir alors qu'ils participaient à une manifestation pacifique. Considérez-vous cet acte comme une escalade dans la politique répressive menée par les autorités marocaines ?

Mohamed Abdelaziz : Nous vivons ces derniers temps une situation de deuil suite au meurtre de deux de nos étudiants dans la ville marocaine d'Agadir.

Des jeunes fauchés à la fleur de l'âge par les forces de répression pour le simple fait qu'ils soient contre la colonisation de leur pays.

Cet acte vise à terroriser et effrayer les populations civiles sahraouies afin de les pousser à s'écarter de l'intifadha populaire qui constitue une de nos principales formes de résistance. Nous estimons que cette escalade est dangereuse.

Mais ces assassinats ne sont pas les premiers, puisqu'ils ont été précédés par la liquidation des martyrs Lembarki et Khlifi Boucheïkh.

A cela s'ajoutent les milliers de cas de tortures, d'incarcérations et de procès abusifs.

Face à cette situation extrêmement dangereuse, nous faisons appel à la conscience marocaine, notamment les organisations estudiantines, afin de soutenir leurs amis et voisins sahraouis.

Je pense que les étudiants marocains sont confrontés à une épreuve importante : soit ils sont solidaires des étudiants sahraouis, soit ils soutiennent les bandes de criminels à la solde des forces de répression du Maroc.

Nous appelons donc les étudiants marocains à constituer un bouclier pour protéger leurs camarades sahraouis. D'un autre côté, la responsabilité de cette situation incombe en premier lieu à l'Organisation des Nations unies. La responsabilité de l'ONU est pleine et entière.

Ne pensez-vous pas que cet acte puisse être un facteur déclenchant pour la publication officielle du rapport sur la situation des droits humains au Sahara Occidental, élaboré en 2006 par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme ?

C'est une situation énigmatique. Une délégation du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, instance dépendant de l'ONU, s'est rendue au Sahara Occidental sur demande du Conseil de sécurité et du secrétaire général de l'ONU. Après avoir rencontré toutes les parties et constaté de visu la réalité sur le terrain, nous apprenons que le rapport qui a été élaboré doit rester secret.

Nous estimons que la force principale sur laquelle le Haut-Commissariat aux droits de l'homme doit s'appuyer est l'opinion publique internationale.

Mais pour être un allié sûr du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, l'opinion publique internationale doit savoir ce qui se passe exactement dans les territoires occupés du Sahara Occidental à travers ce rapport. Sur décision de la France, membre permanent au Conseil de sécurité, il a été imposé au secrétaire général de l'ONU et au Haut-Commissariat aux droits de l'homme que ce rapport soit tenu secret.

Nous retenons, toutefois, que l'actuel président de l'Assemblée générale de l'ONU a adressé au Haut-Commissariat aux droits de l'homme une correspondance dans laquelle il demande à ce que ce rapport soit officiellement rendu public.

Les récents évènements, dont l'assassinat des deux étudiants sahraouis, l'ensemble des actes de répression subis par les populations civiles ainsi que l'empêchement de plusieurs délégations gouvernementales et parlementaires étrangères de se rendre dans les territoires occupés, tous ces faits plaident pour la publication de ce rapport élaboré en 2006.

Cela conforte également le principe sans cesse réitéré de la création d'un organisme chargé de la défense des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara Occidental. Cette instance sera, soit placée sous la tutelle, soit travaillera en collaboration avec la Minurso.

Dans une récente déclaration, le ministre des Affaires étrangères marocain a indiqué que son gouvernement était prêt à poursuivre les négociations avec la partie sahraouie à condition «de ne pas revenir au point zéro». Taïb Fassi-Fihri a en outre précisé qu'il existe un consensus sur le fait que la mission du nouveau représentant personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara Occidental ne doit s'inscrire que dans le cadre de la Résolution 1318.

Qu'est-ce que cette question de «point zéro» et peut-on en savoir plus sur le «consensus» qu'il a évoqué ?

En fait, la résolution du Conseil de sécurité est claire : l'Organisation des Nations unies doit superviser des négociations directes entre les deux parties en conflit, le Front Polisario et le Maroc, dans l'objectif de parvenir à une solution politique mutuellement acceptable garantissant au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination.

Toutefois, ces négociations ne doivent être soumises à aucune condition préalable.

La position marocaine actuelle, que l'on constate à travers la déclaration du ministre des Affaires étrangères que vous venez d'évoquer, s'oppose totalement avec la résolution du Conseil de sécurité.

Il (le Maroc) veut imposer ses conditions. Le gouvernement marocain exige également, comme préalable à la poursuite des négociations, la reconnaissance de sa souveraineté sur le Sahara Occidental.

A ce moment-là, il est inutile de faire appel à l'ONU et d'engager des négociations !

Alors que le simple fait d'évoquer l'ONU et les principes de la décolonisation et de l'autodétermination cela signifie clairement que le Sahara Occidental n'est pas marocain.

Donc, tous les arguments évoqués par le gouvernement marocain ne sont que de simples jeux de mots totalement inutiles.

Les responsables marocains veulent se détourner de la légalité internationale, gagner du temps et anéantir tous les efforts de l'ONU.

Pour ce qui est du consensus ?

Effectivement, il y a un consensus entre les membres du Conseil de sécurité de l'ONU. Dans le cadre de ce consensus, les deux parties acceptent, sur la base de la Résolution 1318, des négociations directes afin de parvenir à une solution mutuellement acceptable garantissant au peuple sahraoui le droit à l'autodétermination. Voilà en quoi consiste le consensus.

DE LA RÉPUBLIQUE SAHRAOUIE :

manœuvres du Maroc au moment opportun»

Le fait que le nouveau représentant personnel du secrétaire général de l'ONU n'ait toujours pas pris ses fonctions, est-ce que cela a des répercussions sur les négociations ? Est-ce un facteur de blocage ?

C'est clair ! C'est un facteur de blocage. Le secrétaire général de l'ONU nous a adressé une correspondance officielle au mois d'août pour nous proposer la nomination de l'ambassadeur américain Christopher Ross. Le Front Polisario a répondu dans la semaine qui suivit pour annoncer sa satisfaction suite à cette nomination et sa pleine disponibilité à poursuivre les négociations.

Au jour d'aujourd'hui, nous n'avons pas pris connaissance d'une réponse officielle de la part du Maroc qui, lui aussi, a été destinataire de la même correspondance du secrétaire général de l'ONU.

Au jour d'aujourd'hui, le gouvernement marocain bloque et retarde le processus de négociations. Il n'y a ni refus, ni acceptation d'un retour aux négociations.

Lors de la rencontre avec le secrétaire général de l'ONU, qui s'est déroulée le 4 novembre à New York, nous lui avons fait part de notre contrariété face aux blocages et aux manœuvres du Maroc pour saborder les efforts de l'ONU tout en lui réitérant notre disponibilité à prendre part au processus de négociations.

Aussi avons-nous demandé au secrétaire général de mettre un terme définitif aux troubles que provoque le gouvernement marocain en tournant en dérision l'ONU et la légalité internationale dans son ensemble.

Il est impossible que nous acceptions éternellement cette situation.

Nous estimons que notre message, qui est le message de tous les Sahraouis, au secrétaire général de l'Onu a été pris en considération. Il nous a affirmé qu'il est fermement décidé à appliquer les résolutions du Conseil de sécurité devant permettre au peuple sahraoui de faire valoir son droit à l'autodétermination.

Le Front Polisario a-t-il décidé d'un délai, d'une date limite, au-delà duquel il arrêterait les négociations ?

Cette question a été longuement étudiée lors du 12e congrès ordinaire du Front Polisario qui s'est tenu en décembre 2007. Le congrès avait décidé qu'il faudrait mettre terme définitivement aux manœuvres du Maroc au moment opportun et dans la forme que nous jugerons la plus propice. Le congrès a décidé que l'éventualité d'un retour à la lutte armée se pose de façon concrète.

Photo: Samir Sid

Quand et comment ? La décision reviendra au Front Polisario. Pour ce qui est des délais, le Conseil de sécurité a décidé de reconduire la mission de la Minurso au mois d'avril prochain. Nous espérons que d'ici là, la situation se sera éclaircie. Si nous devons aller vers la paix, qu'on le fasse ouvertement en permettant au peuple sahraoui de faire valoir son droit à l'autodétermination, ou alors la situation reste en l'état à cause du Maroc, ce qui obligera l'ONU à prendre ses responsabilités. De son côté, le peuple sahraoui est prêt à prendre ses responsabilités en retournant à la lutte armée.

La direction du Front Polisario est décidée à trancher, non pas dans les plus brefs délais mais dans les délais qu'elle jugera opportun…

C'est ce qui a été décidé par le 12e congrès.

De passage récemment à Alger, un expert américain en stratégie internationale a déclaré que les Etats-Unis d'Amérique sont pro-marocains. Selon lui, le lobby marocain à Washington est plus actif que le lobby algérien. Ne pensez-vous pas qu'il serait plus juste de parler de lobby sahraoui dans ce cas précis et non pas de lobby algérien ?

Existe-t-il au sein de votre gouvernement des initiatives allant dans ce sens, notamment avec l'arrivée de la nouvelle administration américaine ?

Je pense qu'il est un peu simpliste de dire que les Etats-Unis d'Amérique sont globalement pro-marocains. La situation n'est pas telle qu'elle a été présentée. Pour ce qui est de la position des Etats-Unis, nous retenons que ce pays a pris la décision claire et officielle d'écarter de l'accord de libre-échange avec le Maroc, les biens en provenance des territoires du Sahara Occidental. L'administration américaine a imposé cette disposition spéciale car ni elle ni l'ONU ne reconnaissent la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental. Voilà pour la position des Etats-Unis. Pour notre part, nous estimons que cette position est en accord avec la légalité internationale. C'est une position très honorable. Pour ce qui est du lobby pro-marocain aux Etats-Unis, celui-ci existe et est très actif. C'est un lobby construit par l'argent.

Les informations en notre disposition attestent que le gouvernement marocain a dépensé, depuis le décès du roi Hassan II, plus de 60 millions de dollars par an pour alimenter ses lobbies.

Nous avons dénombré près de 10 groupes de pression qui activent pour le Maroc dans le cadre du conflit du Sahara Occidental. Cela est clair. Et cela a ses effets.

A mon sens, cette affaire de lutte entre lobbies pro-algérien et pro-marocain ne me paraît pas justifiée. L'Algérie n'a pas de problème avec le Maroc. L'Algérie ne cherche pas à entretenir de lobbies contre le Maroc.

Le conflit actuel oppose le Maroc au Sahara Occidental.

Pour notre part, nous n'avons pas les moyens pour financer les lobbies. Cela n'est un secret pour personne.

Et même si nous avions de l'argent, nous ne le ferions pas !

Nous nous basons uniquement sur la légalité internationale. Nous sommes riches par le droit et pauvres par le droit (aghnya bil hak oua foukara bil hak).

Malgré toutes les sommes colossales dépensées par le Maroc pour faire pression sur les administrations et les personnes, la prestigieuse fondation Robert Kennedy a rendu hommage à la militante sahraouie Aminatou Haïdar. Cela atteste qu'il n'y a pas aux Etats-Unis d'unanimité en faveur du Maroc. Des voix aussi nombreuses qu'influentes sont pour le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Par contre, il est vrai que nous sommes confrontés à un grave problème de communication. Les grands médias n'abordent pas la question sahraouie. L'opinion publique n'est donc pas suffisamment informée de la réalité de la situation. Si les citoyens américains étaient au courant de la détresse des réfugiés sahraouis et de la politique répressive imposée par les autorités marocaines dans les territoires occupés cela serait, sans conteste, en notre faveur.

Une année a passé depuis la tenue du congrès du Front Polisario. Est-ce que les premiers objectifs tracés par le Front ont été atteints ?

Le congrès trace des programmes pour une durée de trois ans. L'évaluation objective de ces programmes ne peut donc avoir lieu avant ce délai.

Nous n'avons pas de richesses dans notre pays, nous n'avons pas de moyens, nous avons la volonté de notre peuple pour arracher sa liberté et l'indépendance de sa terre. Notre détermination est notre principale richesse. Nous sommes sur la bonne voie. Combien de temps nous reste-t-il avant d'atteindre notre objectif ? Nous ne pouvons pas encore faire d'évaluation.

Nous sommes confrontés à des problèmes très importants en matière d'approvisionnement des populations réfugiées. Les fournisseurs tentent de faire pression sur nous avec un kilo de farine, une boîte de médicament ou une simple bouteille d'eau. Il faut comprendre que nous ne sommes pas allongés sur une literie de soie.

Nous sommes confrontés à des conditions des plus difficiles. Nous subissons l'innommable de la part du royaume du Maroc, un Etat soutenu par la France et les pays du Golfe. Mais nous sommes confiants en la détermination de notre peuple et en sa volonté à atteindre les objectifs que nous nous sommes assignés.

Monsieur le Président, le 16e Festival international de la culture et des arts populaires sahraouis s'est déroulé cette semaine dans le camp de réfugiés d'Aoucerd. Quelles sont les dispositions mises en œuvre par votre gouvernement pour protéger la culture et l'identité du peuple sahraoui?

Notre action consiste à mettre en place les conditions favorables pour permettre aux chercheurs, aux étudiants et à l'ensemble des personnes intéressées par la culture de travailler ensemble. Nous devons créer une dynamique. Le festival de la culture est une occasion pour que toutes ces personnes se rencontrent en présence de la population.

Cela permet aussi de dire au monde que nous avons notre propre identité, notre culture, et qu'elles sont totalement différentes de celles du Maroc. Le Sahraoui a sa façon de vivre, de penser, de manger, de voir les choses. Le baise-main n'est pas dans ses traditions, il est foncièrement démocrate, rebelle sans être arrogant, hospitalier.

Parmi les participants à ce festival, nombreux ont relevé le parti-pris de l'Unesco en faveur du Maroc. Existe-t-il des blocages entre le gouvernement sahraoui et cette organisation dépendant des Nations unies ?

Il existe des contacts et quelques relations entre des institutions et des ONG sahraouies et l'Unesco. Ce sont en réalité des relations très récentes.

Je ne voudrais pas avoir de jugement sévère à l'encontre de l'Unesco, mais je tiens à l'inviter à montrer un plus grand intérêt, à se rapprocher et à ouvrir les yeux vers la communauté sahraouie qui a sa culture, son identité et qui a marqué l'histoire de son empreinte.

T. H.

LE N°2 DE LA COMMISSION EUROPÉENNE, B. FERRERO WALDNER, REÇOIT LE PRÉSIDENT SAHRAOUI, MOHAMED ABDELAZIZ

L'Union européenne emprunte-t-elle le chemin du droit ?

De notre bureau de Bruxelles, Aziouz Mokhtari

Dès l'entame de la tournée qu'il effectue à Bruxelles, le président sahraoui frappe fort. Il décroche une longue rencontre avec la commissaire, chargée des relations extérieures, Mme B. F. Waldner. Ce qui est, convenons-en, une victoire diplomatique importante pour le peuple des nuages. Lors de l'entrevue qualifiée par Mohamed Abdelaziz «d'importante», plusieurs questions ont été passées en revue.

«Le statut de pays avancé», que l'Europe s'apprête à octroyer au Maroc, a été, l'on s'en doute, dénoncé avec «détermination» par le responsable sahraoui. Il est hors de question et «inacceptable, dira-t-il, en conférence de presse que le Sahara occidental, encore sous occupation marocaine, soit concerné par ce traité». «L'Union européenne peut signer avec le Maroc, précisera-t-il, les conventions qu'elle veut, pourvu que les territoires sahraouis, identifiés comme non autonomes, relevant de la décolonisation, ne soient pas concernés».

Message, semble-t-il, selon nos sources, entendu par Mme Waldner. Le président sahraoui a abordé avec son interlocutrice d'autres aspects du dossier sahraoui. Plan de paix onusien à l'arrêt ; refus du Maroc de reprendre les négociations de Manhasset ; répression féroce dans les territoires occupés ; rôle de l'Espagne dans la contribution de la solution du conflit et, enfin, le principe de l'autodétermination, toujours retardé, du peuple sahraoui.

Il est évident que la visite de Mohamed Abdelaziz à Bruxelles et à Strasbourg sera galonnée de succès.

Le programme chargé éclaire, déjà, sur cela. Mohamed Abdelaziz sera reçu au Parlement européen, dans différents Parlements régionaux, par plusieurs personnalités de premier rang tant européennes que belges et sera invité par plusieurs ONG et représentants de la société civile. Point d'orgue de la visite : l'accueil à Strasbourg qui partage avec Bruxelles le Parlement européen (PE).

Juste après la conférence tenue à Bruxelles, le président sahraoui a pris la direction de la Flandre où il sera l'hôte du Parlement régional.

A. M.